



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fièvre Catarrhale Ovine

Question au Gouvernement n° 8

Texte de la question

FIÈVRE CATARRHALE OVINE

Mme la présidente . La parole est à Mme Martine Froger.

Mme Martine Froger . L'arrivée de la fièvre catarrhale ovine (FCO), de sérotype 3, en août dernier, est un nouveau coup dur pour le secteur de l'élevage, d'autant plus que la situation s'est très vite dégradée : vingt-deux territoires, y compris la Corse, sont désormais concernés.

M. Pierre Cordier . Elle a raison !

Mme Martine Froger . Mon département, l'Ariège, est lui aussi durement touché : plus de 407 foyers sont recensés et la mortalité atteint déjà 30 à 40 % des troupeaux.

La situation est grave et les répercussions pour l'ensemble de la filière ovine seront catastrophiques, avec un risque de chute considérable de la production. Au-delà des pertes du cheptel, les dépenses liées à la gestion de la maladie telles que les frais vétérinaires ou les mesures de confinement ou d'enlèvement représentent une lourde charge pour des exploitations déjà vulnérables.

C'est toute une filière qui est en colère, madame la ministre de l'agriculture. Ses acteurs estiment que la multiplication rapide des foyers en France aurait pu être évitée ou faire l'objet d'une plus grande réactivité des pouvoirs publics. Cela doit nous conduire à nous interroger sur le manque d'anticipation face à ces épidémies. Dans ce contexte, et alors que le moral des éleveurs est au plus bas, les mesures d'urgence sont indispensables si l'on ne veut pas conduire à la faillite de centaines d'éleveurs partout en France.

Aussi, madame la ministre, quelles mesures d'urgence concrètes comptez-vous prendre pour compenser les pertes économiques subies et éviter l'aggravation d'une situation sanitaire déjà dramatique ? Nos éleveurs pourront-ils bénéficier d'une procédure d'indemnisation des pertes directes et indirectes ainsi que d'une campagne de vaccination gratuite pour faire reculer ces vagues épidémiques ?

D'autre part, quelles mesures prendrez-vous pour sécuriser les montants des aides de la politique agricole commune (PAC) pour 2024 et 2025, afin que ceux-ci ne subissent pas l'impact des pertes dues à la FCO ?

Enfin, n'est-il pas temps d'investir massivement dans la recherche afin de réguler et d'anticiper la multiplication de ces épidémies qui mettent en péril notre agriculture et bientôt notre souveraineté alimentaire ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT, sur plusieurs bancs du groupe SOC et sur quelques bancs des groupes EcoS et UDR.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

M. Jean-Paul Lecoq . Et de la FNSEA !

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt* . Je vous remercie pour cette question d'une actualité brûlante. Vous avez évoqué votre département, l'Ariège, riche en élevage ovin et très touché par la fièvre catarrhale ovine de sérotype 3.

J'ai à cœur de vous répondre car j'ai consacré à cette crise sanitaire l'essentiel de mon temps depuis mon arrivée au ministère il y a une semaine. Nous avons la volonté d'apporter les solutions urgentes et précises attendues par la profession.

C'est pourquoi je me rendrai cette semaine avec le Premier ministre au sommet de l'élevage, auprès des éleveurs, afin de faire des annonces concernant la stratégie vaccinale mais aussi la réponse à apporter sur le plan indemnitaire car l'état des trésoreries est très dégradé.

M. Pierre Cordier . Très bien !

Mme Annie Genevard, *ministre* . Pour avoir dialogué avec plusieurs interlocuteurs récemment, je mesure toutes leurs difficultés. Les symptômes sont sévères. Cette maladie entraîne des pertes de fertilité et un surcroît d'avortements et de mortalité. En moyenne, 20 % des animaux meurent – même si ce chiffre est encore plus élevé dans votre département. Cela plonge les éleveurs dans de grandes difficultés en matière de trésorerie mais aussi dans une grande détresse psychologique car il est très dur de voir ses bêtes souffrir et mourir.

Au-delà de la réponse conjoncturelle qu'il faut apporter dans l'urgence – et, avec le Premier ministre, nous l'apporterons –, il faut réfléchir à une stratégie plus large, notamment au niveau européen.

Mme Marie Pochon . Ce n'est pas un problème nouveau !

Mme Annie Genevard, *ministre* . En effet, les deux maladies vectorielles qui frappent nos élevages sont exotiques : la fièvre hémorragique nous vient du sud et la fièvre catarrhale ovine du nord. Nous avons donc besoin de la stratégie d'anticipation que vous appelez de vos vœux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Martine Froger](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 8

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 octobre 2024